

# Recherche à l'IRSST

## DANS CE NUMÉRO

- 17 **Étudier et travailler à 18 ans**  
Les conséquences
- 20 **Renversements de chariots élévateurs**  
Étude des dispositifs les plus efficaces pour retenir le cariste
- 23 **Mise au point de méthodes d'analyse et d'échantillonnage à l'IRSST**  
La nécessité est mère de l'invention
- 26 **Troubles musculo-squelettiques**  
Tirer des leçons de l'histoire
- 28 **Boursière : Dorothee Jalongo Lambin**  
Université de Montréal  
Les comportements de douleur, un frein à la réadaptation ?
- 29 **Nouvelles publications**
- 30 **Recherches en cours**
- 31 **Forum**  
Intervenants en réadaptation de la CSST et chercheurs de l'IRSST se rencontrent

Cliquez recherche  
[www.irsst.qc.ca](http://www.irsst.qc.ca)



## Étudier et travailler à 18 ans Les conséquences

**LE PHÉNOMÈNE DES JEUNES** travailleurs soulève beaucoup de questions en matière de santé, d'études et de risque élevé d'accidents. Ces jeunes sont-ils plus à risque de blessures que les adultes? Cumulent-ils trop d'activités? Pour répondre à ces questions et à bien d'autres, des chercheurs de l'IRSST ont saisi l'occasion de prendre part à la troisième étape d'une enquête que le Groupe d'étude des conditions de vie et des besoins de la population (ÉCOBES) mène depuis 2002 sur les habitudes de vie des jeunes au Saguenay-Lac-Saint-Jean. « Nous nous sommes greffés à une enquête déjà en marche, ce qui explique que le groupe cible soit en région. Nous avons profité de

l'occasion qui nous était offerte », précise Élise Ledoux, responsable de la recherche. Cette étude a été financée conjointement par l'IRSST et le Programme d'aide à la recherche sur l'enseignement et l'apprentissage (PAREA) du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

### UNE OCCASION DE CIBLER LES JEUNES TRAVAILLEURS

Le volet auquel l'IRSST a participé visait à décrire les conditions de travail et d'emploi de jeunes de 17 et 18 ans et à caractériser leurs risques professionnels ainsi que les conséquences qui en découlent. « L'intérêt de la recherche vient du fait qu'elle se penche sur les

Illustration: Philippe Béha

## Point de départ

De plus en plus de jeunes cumulent études et travail. Or, dans le cadre d'une enquête sur les habitudes de vie des jeunes, menée au Saguenay-Lac-Saint-Jean par le Groupe d'étude des conditions de vie et des besoins de la population (ÉCOBES), les chercheurs de l'IRSSST ont saisi l'occasion de prendre part au troisième temps de la collecte de données en ajoutant des questions sur les conditions de santé et de sécurité au travail, les contraintes de travail, les accidents et les troubles musculo-squelettiques.

## Responsables

Élise Ledoux<sup>1</sup>, Chloé Thuilier<sup>2</sup> et Pascale Prud'homme, de l'IRSSST; Luc Laberge<sup>3</sup> de l'Université du Québec à Chicoutimi et du Groupe ÉCOBES; Marco Gaudreault, Michel Perron et Suzanne Veillette, du Groupe ÉCOBES.

## Résultats

L'étude démontre le besoin de se préoccuper de la santé au travail des jeunes puisqu'ils intègrent le marché de l'emploi en grand nombre. Ils travaillent majoritairement dans de petites entreprises, surtout dans le secteur des services, et occupent des emplois qui les exposent à de nombreuses contraintes et ne déclarent pas tous les accidents qu'ils subissent. Les jeunes doivent s'adapter aux exigences élevées de ces « petits boulots »; de tels emplois peuvent avoir des conséquences sur l'apparition de symptômes de troubles musculo-squelettiques (TMS), sur la fatigue et sur le risque de lésions professionnelles causées par un accident du travail.

## Utilisateurs

Les cégeps et les commissions scolaires, les enseignants, les comités de parents, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le Groupe ÉCOBES, le Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire (CRÉPAS), les régies régionales de la santé et des services sociaux, la CSST de même que tout organisme préoccupé par le travail des jeunes durant leurs études, n'importe où au Québec.

élèves travailleurs, soit ceux qui étudient à temps plein et qui, pour différentes raisons, occuperont un emploi pendant cette période, explique la chercheuse. Les jeunes entrent de plus en plus tôt sur le marché du travail. Il était important de voir l'effet de ce phénomène sur leur santé, car c'est un sujet dont on parle peu, alors qu'à 17 ans, près de 70% des jeunes travaillent au moins 15 heures par semaine. »

## QUI SONT-ILS, OÙ TRAVAILLENT-ILS ?

La grande majorité des participants à l'étude sont des élèves âgés de 17 à 18 ans; 73% d'entre eux étaient des collégiens et 17%, des élèves du secondaire. Pour leur part, les décrocheurs scolaires représentaient 6,5% des répondants et ceux qui étaient inscrits en formation des adultes, 1,5%. Ces mêmes jeunes travaillent dans une proportion de 83% dans les secteurs du commerce de détail, de l'hébergement, de la restauration, des arts, des spectacles et des loisirs. Les deux tiers occupaient un emploi dans des établissements comptant moins de 50 employés, alors que près de la moitié travaillaient dans de petites

entreprises employant moins de 20 personnes, où le taux de syndicalisation est généralement faible. Un peu plus du tiers des jeunes qui travaillaient au moment de l'enquête avaient été sensibilisés à la santé et à la sécurité du travail (SST) par leur employeur ou par leur supérieur immédiat, mais moins du quart avaient reçu une formation offerte par leur employeur.

## LE CUMUL ÉTUDES-TRAVAIL : UNE RÉALITÉ INCONTOURNABLE

Le temps total consacré au travail rémunéré, aux études et aux cours est très important puisque les jeunes de 17 ans y vouent en moyenne 44 heures par semaine et ceux de 18 ans, 48 heures. Les élèves accordent entre 21 et 24 heures à leurs cours et entre huit et neuf heures à étudier en dehors de ce temps. « Bien que les jeunes travaillent en

## Le Groupe ÉCOBES

Le Groupe d'étude des conditions de vie et des besoins de la population est un organisme dédié à la recherche en sciences sociales appliquées, rattaché au cégep de Jonquière. Depuis 2002, il mène une enquête sur les habitudes de vie des jeunes au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

moyenne 14 heures par semaine, il y en a qui travaillent beaucoup plus et ces heures s'ajoutent à leur temps d'étude, explique Élise Ledoux. Ainsi, il y a des jeunes qui sont actifs 60 heures par semaine, sans compter les autres occupations, comme les loisirs. Cela soulève évidemment des préoccupations sur le plan de la santé. » D'après les chercheurs, ce cumul prédispose non seulement les jeunes à développer des symptômes reconnus comme étant des facteurs prédictifs de lésions profes-

sionnelles, dont la fatigue, mais aussi à abandonner les études. De fait, certaines recherches indiquent, d'une part, que l'ampleur du travail à

temps partiel pendant les études a un effet néfaste sur les aspirations des jeunes Canadiens à poursuivre des études avancées et, d'autre part, que les inquiétudes financières nuisent

à la réussite scolaire de plus d'un collégien sur cinq et qu'elles influent sur la persévérance scolaire des élèves pendant leurs deux premières sessions d'études.

## UNE SANTÉ À RISQUE

Les chercheurs ont aussi pu explorer trois types d'indicateurs de santé chez des jeunes occupant



Photo: iStock

un emploi pendant leurs études, soit les symptômes de TMS, les accidents du travail au cours des deux années précédant l'enquête ainsi que les symptômes de fatigue et les problèmes de sommeil. « Nous nous sommes intéressés au développement de symptômes de douleurs au dos, aux jambes et aux bras, qui sont précurseurs de lésions professionnelles », poursuit Élise Ledoux. En effet, des 354 jeunes ayant déjà occupé un emploi auparavant, près des deux tiers ont déclaré avoir souffert de douleurs au dos et 45%, au cou et à la nuque. Les problèmes aux membres inférieurs (39%), aux épaules (29%), aux bras, aux poignets et aux mains (21%) arrivent respectivement aux troisième, quatrième et dernier rangs. Rappelons que plus de la moitié des répondants ayant déjà occupé un emploi cumulent de deux à quatre sièges de douleurs. Cela est préoccupant, d'autant plus que la majorité des jeunes travaillent à temps partiel. Enfin, les jeunes sont aussi victimes d'accidents du travail qui, dans certains cas, entraînent des lésions. « Nous avons fait l'analyse détaillée de 33 accidents. Toutefois les jeunes nous ont signalé 2,5 autres non déclarés pour un qui a fait l'objet d'une déclaration », raconte Élise Ledoux. Dans la majorité des cas, les jeunes accidentés n'ont pas rempli de déclaration d'accident parce que leur blessure n'était pas assez grave selon eux. Pour huit d'entre eux, il s'agissait pourtant de coupures profondes, de brûlures ou d'une entorse-étirement.

Photo: iStock

## DES HEURES DE SOMMEIL DIMINUÉES

Enfin, près de 59% des jeunes qui travaillent ont affirmé avoir une journée de congé par semaine ou moins. L'effet combiné du cumul d'activités (heures de cours, d'études et de travail rémunéré) et de la diminution du nombre de jours consécutifs de repos hebdomadaire peuvent faire en sorte que le sommeil des jeunes soit de qualité ou de quantité insuffisante. « Une des raisons pouvant expliquer l'incidence plus élevée de lésions professionnelles dans ce groupe d'âge est la privation de sommeil et la fatigue consécutives au cumul d'activités », affirme Luc Laberge du Groupe ÉCOBES. Il s'agit d'emblée d'une population à risque de fatigue et de somnolence excessives, et aussi exposée à abandonner les études ou à les étaler dans le temps. D'ailleurs, une recherche sur les effets du cumul d'activités et des contraintes du travail sur la SST des jeunes travailleurs aux études est actuellement en cours à l'IRSST. Les chercheurs tenteront de déterminer les conséquences de cette situation sur leur santé et leur sécurité en tenant compte du fait qu'ils constituent un groupe à risque de fatigue excessive. Les résultats de cette étude pourront servir à l'élaboration de campagnes d'information et de sensibilisation ciblant les jeunes travailleurs et leurs employeurs, notamment.

« Actuellement, nous diffusons les résultats de notre recherche auprès de plusieurs organismes et nous avons prévu des rencontres avec les enseignants du secondaire et du collégial ainsi qu'avec le Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire (CRÉPAS) du Saguenay-Lac-Saint-Jean afin de mettre en place des solutions simples pour le mieux-être de cette population, conclut Élise Ledoux. Le CRÉPAS a d'ailleurs lancé l'an dernier un projet de certification études-travail auprès des employeurs afin de favoriser la conciliation des



Photo: L'imagerie

études et du travail dans leurs entreprises. Enfin, nous prévoyons participer à des séminaires, des rendez-vous pédagogiques, des colloques régionaux et des comités de parents. » **PT**

BENOIT FRADETTE

### Pour en savoir plus



LEDOUX, Élise,  
LUC LABERGE,  
CHLOÉ THUILIER,  
PASCALE  
PRUD'HOMME,  
SUZANNE  
VEILLETTE, MARCO  
GAUDREAU et  
MICHEL PERRON.  
*Étudier et travailler*

en région à 18 ans : quels sont les risques de SST? – Une étude exploratoire, Rapport R-560, 90 pages.

Téléchargeable gratuitement à  
[www.irsst.qc.ca/files/documents/Pub\\_IRSST/R-560.pdf](http://www.irsst.qc.ca/files/documents/Pub_IRSST/R-560.pdf)

Pour commentaires et suggestions :  
[magazine-prevention@irsst.qc.ca](mailto:magazine-prevention@irsst.qc.ca)

